

# Rapport de stage de l'immersion en communauté 2009

## *Les jeunes et l'alcool*

**Raphaël André, David Lawi, Sébastien Liecthi et Filipe Martins**

**Tuteur : le Professeur Emmanuel Kabengele Mpinga**

## **RESUME**

**Le rapport de la jeunesse actuelle avec l'alcool a subi une évolution notoire durant les deux dernières décennies. Depuis la fin des années 80, un phénomène d'alcoolisation des moins de 18 ans est indéniable. Les données épidémiologiques nous rendent compte de l'ampleur de ce dernier ; de 1986 à 2002 la fréquence de consommation des boissons alcoolisées a doublé chez les 15-16 ans en Suisse. Le « binge drinking » aussi connu sous le nom de « biture express » est un mode de consommation émergeant apparu ces dernières années. Pratiqué par certains jeunes dans le but d'atteindre l'ivresse le plus rapidement possible, il est devenu un problème de santé public de premier ordre. Entre 2004 et 2008 le nombre de comas éthyliques a été multiplié par quatre et le risque de dépendance à l'âge adulte semble accru. Les instituts de prévention se mobilisent davantage depuis quelques années, notamment en matière d'information et de sensibilisation. Ce rapport fait un état de la situation actuelle, en s'efforçant d'apporter des éléments de réponse aux différents aspects de cette problématique.**

## **SOMMAIRE**

	<b>Remerciements</b>	<b>p. 4</b>
	<b>Hypothèse de recherche, matériels et méthodes</b>	<b>p. 5</b>
<b><u>Chapitre 1</u></b>	<b>Introduction</b>	<b>p. 6</b>
<b><u>Chapitre 2</u></b>	<b>Epidémiologie</b>	<b>p.7</b>
<b><u>Chapitre 3</u></b>	<b>Les causes et influences du « binge drinking »</b>	<b>p. 14</b>
	Les représentations	
	Un environnement favorable	
	Un accès facile	
	Un parcours typique	
<b><u>Chapitre 4</u></b>	<b>Les effets de l'alcool sur l'organisme</b>	<b>p. 17</b>
	Comment l'éthanol agit sur notre organisme ?	
	Quels sont les risques d'une intoxication à l'alcool ?	
	A partir des risques d'une consommation d'alcool au long terme, quels présages pour la nouvelle génération des 15 à 18 ans ?	
<b><u>Chapitre 5</u></b>	<b>La prise en charge d'une intoxication aiguë</b>	<b>p. 21</b>
	Comment agir face à une intoxication aiguë d'un individu ?	
	Quel suivi envisageable pour ces jeunes ?	
<b><u>Chapitre 6</u></b>	<b>L'alcool en Suisse : un tour d'horizon</b>	<b>p. 22</b>
<b><u>Chapitre 7</u></b>	<b>L'alcool et sa prévention : un domaine qui bouge !</b>	<b>p. 24</b>
	<b>Conclusion</b>	<b>p. 26</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>p. 27</b>

## **REMERCIEMENTS**

L'élaboration de ce projet d'immersion communautaire n'aurait pas été possible sans la participation des différents intervenants à qui nous sommes allés poser des questions. Nous remercions donc Monsieur Umberto Lopes, éducateur de rue, que nous sommes allés voir en premier lieu et qui nous a permis de bien cibler les multiples facettes des problèmes d'alcool chez les jeunes ; ainsi que les deux membres de l'association *Alcooliques Anonymes* pour leur sincérité envers les conséquences parfois très difficiles de la dépendance à l'alcool. Nous tenons aussi à remercier la doctoresse Montserrat Duran, chef de clinique aux urgences pédiatriques des Hôpitaux universitaires de Genève, pour nous avoir fait part de ses compétences dans le domaine médical. Un grand remerciement aux jeunes adolescents du collège Claparède qui nous ont permis de réaliser des sondages intéressants, un reportage et une mise en abîme dans la jeunesse d'aujourd'hui.

Nous tenons à affirmer notre gratitude envers Monsieur le Conseiller d'Etat Unger qui a pris la peine de nous recevoir et de discuter avec nous de la politique d'aujourd'hui, concernant les jeunes et l'alcool.

Nous adressons nos remerciements tous particuliers à Madame Fehlmann-Rielle, secrétaire générale de la FEGPA, ainsi qu'à Monsieur Graf, directeur de l'ISPA, pour leur sympathie et leurs informations précieuses concernant les données épidémiologiques genevoises et suisses.

Enfin, nous tenons à remercier toute l'équipe des organisateurs de l'IMC pour leur dévouement au sein du projet communautaire, notamment le Professeur Philippe Chastonay.

On ne pouvait conclure cette page de remerciements, sans remercier chaleureusement notre tuteur dévoué, le Professeur Emmanuel Kabengele Mpinga qui nous a apporté tout son soutien et toutes ses connaissances pour mener à bien ce projet.

## **HYPOTHESE DE RECHERCHE, MATERIELS ET METHODES**

*Notre projet communautaire a pour but d'élucider les origines du « binge drinking », d'analyser les moyens qu'on les jeunes d'y aboutir, de faire un état de lieu de la situation actuelle et enfin, de se pencher sur la prévention mis en place par les différents acteurs de la santé.*

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes servis des tests *audits* qui permettent d'obtenir des statistiques à propos de la consommation d'alcool. Les résultats ont ensuite été entrés dans un tableau Excel afin d'élaborer des graphiques analytiques. Nous avons aussi utilisé tout au long de notre étude, une caméra vidéo avec laquelle un film aura été réalisé comportant les différents intervenants interrogés.

Un support informatique fut nécessaire pour monter la présentation et faire le rapport. Egalement, internet nous a permis de rechercher la littérature nécessaire ainsi que les coordonnées des représentants de la santé en Suisse et des instituts qui s'occupent des problèmes d'alcool.

Notre méthode d'élaboration du projet fut relativement simple. Nous nous réunissions avec notre tuteur une fois par semaine pour qu'il puisse voir l'avancée des travaux et nous donner des conseils. Le groupe se retrouvait aussi chez l'un de nous pour travailler séparément sur les différents points de l'étude et se préparer sur les futures interviews.

Nous sommes toujours restés en contact et avons travaillé main dans la main jusqu'à l'échéance du projet.

## 1) INTRODUCTION

Disponible légalement, l'alcool est une des rares substances psychotropes socialement acceptées. Consommée autant dans des cadres culturels, familiaux que sociaux, elle n'en reste pas moins une source de dangers potentiels en cas d'abus. En Suisse, les données épidémiologiques montrent que la fréquence de consommation des jeunes de 15-16 ans a doublée en quinze ans.

Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes de l'alcool. La précocité de sa consommation entrainerait une augmentation du risque de dépendance sur le long terme. Par ailleurs, grâce aux nouvelles avancées en neuro-imagerie, on a pu constater que la consommation d'alcool dès le plus jeune âge pouvait interférer avec le développement normal du cerveau de l'adolescent. Des troubles cognitivo-comportementaux ont ainsi été observés, notamment en ce qui concerne la mémorisation et les aspects relationnels. Les jeunes consommateurs abusifs sont en effet plus enclins à avoir des conflits familiaux, des attitudes violentes et des actes irréfléchis comme les rapports sexuels non protégés et l'abus des drogues.

Le rapport de la jeunesse avec l'alcool est une problématique complexe à laquelle il faut apporter un faisceau de réponses à différents niveaux. Aujourd'hui, boire est devenu un concept et la « *biture express* » est devenue une réelle mode, basée sur une consommation rapide et violente dont le but ultime est la *défonce*.

A Genève, la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme) est une entité chargée d'élaborer des stratégies préventives, afin d'informer les jeunes ainsi que leur entourage des attitudes à adopter et des risques de la consommation excessive d'alcool. Elle est subventionnée par l'Etat et constitue un des fers de lance des mesures publiques de prévention de l'alcoolisme.

L'essence d'un tel phénomène n'a pas encore été élucidée, et des articles commencent enfin à être publiés dans les revues médicales, afin de trouver éventuellement des solutions au problème.

## 2) EPIDEMIOLOGIE

« En Suisse, près de 300'000 personnes sont dépendantes de l'alcool.

Entre 450'000 et 900'000 individus vivent avec une personne malade de l'alcool.

Parmi ces proches, 50'000 à 100'000 sont des enfants. » (ISPA).

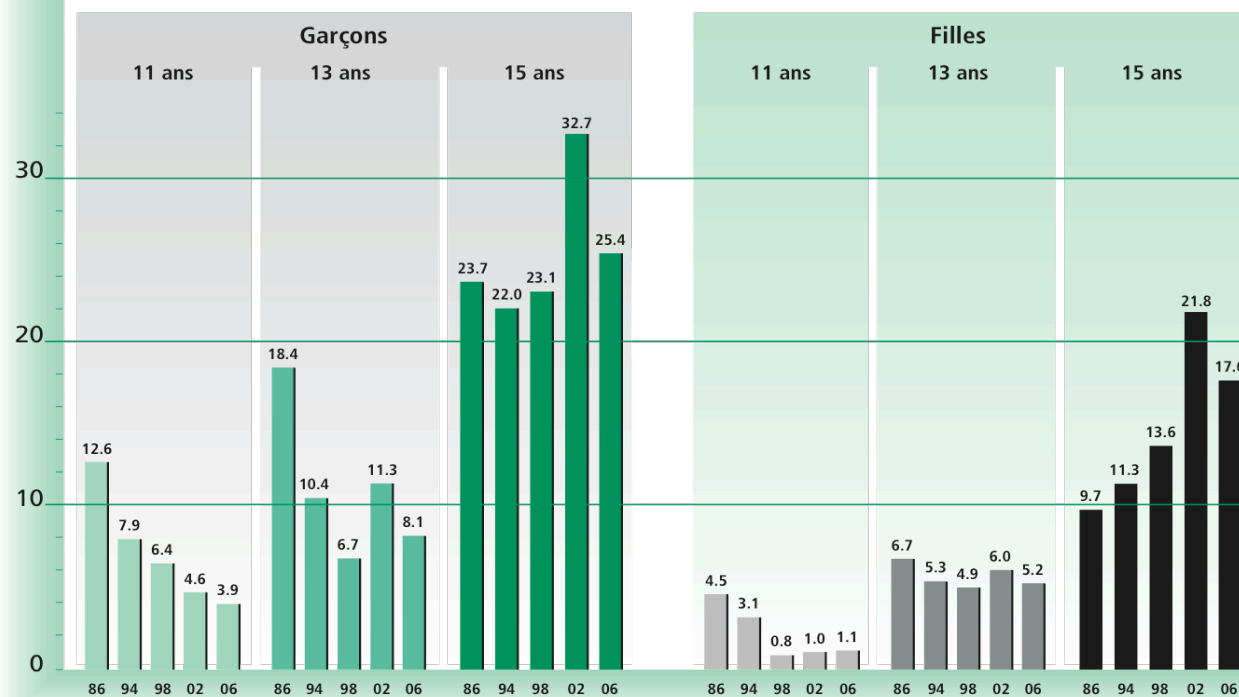
Depuis un peu plus de dix ans, nous observons en Suisse et dans le reste de l'Europe une importante augmentation de la consommation d'alcool chez les adolescents. De nombreuses études nationales et internationales mettent en évidence que durant ces quinze dernières années non seulement l'âge et le sexe des jeunes consommateurs d'alcool ont changé mais également leur mode et leur fréquence de consommation d'alcool.

L'étude HBSC (Heath Behaviour in School- aged children) menée par l'institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autre toxicomanie (ISPA) montre qu'en quinze ans la consommation hebdomadaire d'alcool chez les jeunes en Suisse à pratiquement doublée. En 1986, 24,3% des garçons et 10,5% des filles de 15 à 16 ans déclaraient boire de l'alcool au moins une fois par semaine et en 2002, respectivement 40.5% et 25,8%.

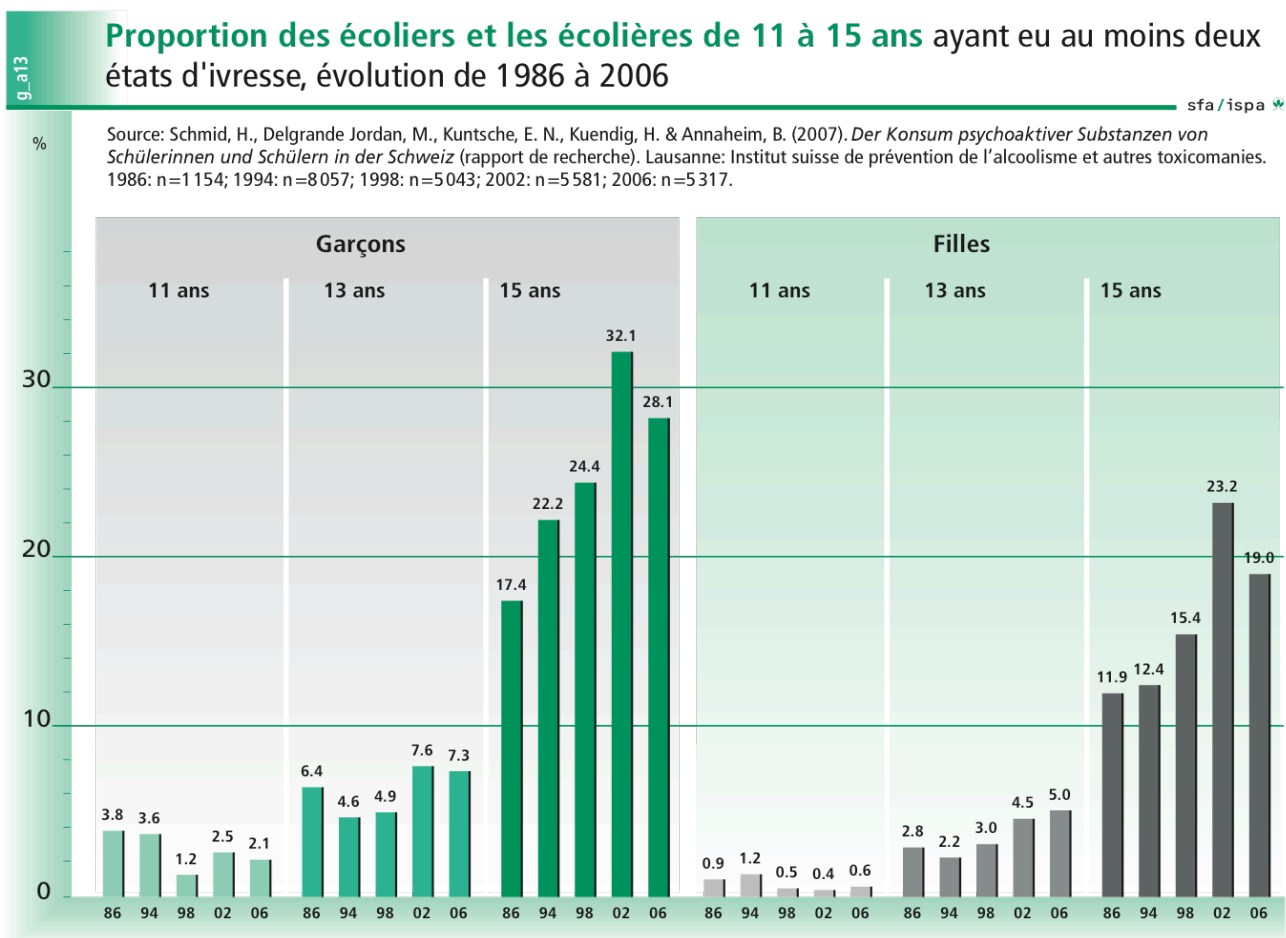
### Consommation d'alcool hebdomadaire (au moins une fois par semaine) des écoliers et écolières de 11 à 15 ans, évolution de 1986 à 2006

sfa/ispa \*

Source: Schmid, H., Delgrande Jordan, M., Kuntsche, E. N., Kuendig, H. & Annaheim, B. (2007). *Der Konsum psychoaktiver Substanzen von Schülerinnen und Schülern in der Schweiz* (rapport de recherche). Lausanne: Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies. 1986: n = 1 156; 1994: n = 8 051; 1998: n = 4 983; 2002: n = 5 560; 2006: n = 5 462



Cette même étude rapporte qu'en 2002, 23 % des adolescents âgés de quinze ans, filles et garçons confondus, déclarent avoir été ivres au moins deux fois dans leur vie et que l'âge moyen de leur première consommation d'alcool (plus d'une gorgée) est de 13.1 ans



pour les garçons et de 13.4 ans chez les filles.

Entre 2002 et 2006, une légère diminution dans la fréquence de consommation d'alcool chez les jeunes en Suisse a été constatée. Cependant, si leur consommation hebdomadaire a diminué, leur mode de consommation a radicalement changé. En effet, le nombre d'hospitalisations pour alcoolisation aiguë et coma éthylique aux urgences pédiatriques de Genève a presque quadruplé entre 2004 et 2008.

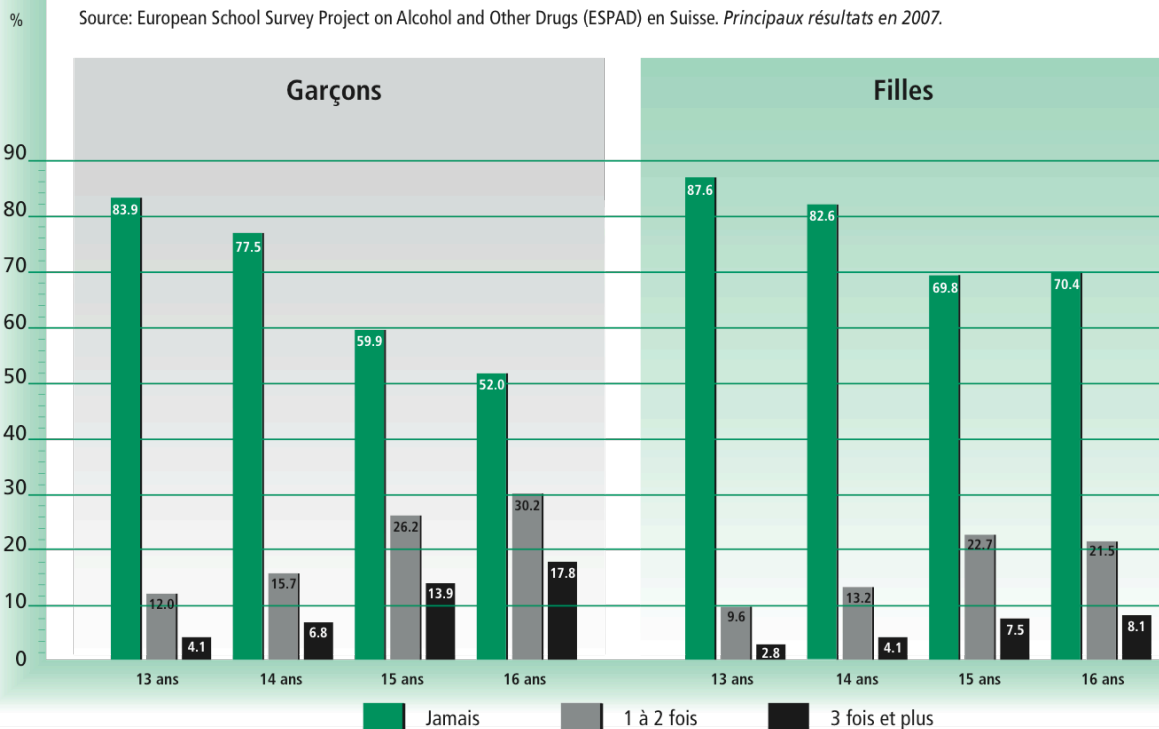
Une des raisons potentielles de cette forte augmentation des ivresses aiguës est le phénomène du « *binge drinking* » que l'on appelle communément en français « *alcool-défoncé* » ou « *biture express* ». Il s'agit d'un nouveau mode de consommation très en vogue chez les jeunes qui consiste à ingérer une grande quantité d'alcool dans un court laps de temps, dans le but d'être ivre le plus rapidement possible. 5 verres pour les garçons et 4 pour les filles dans une période de deux heures est la définition officielle proposée par le NIAA (National Institute of Alcohol Abuse and Alcoholism).



Une étude nous révèle qu'en 2007 en Suisse plus de 40% des garçons et 30% des filles entre 15 et 16 ans, dans les trente jours qui précédaient l'enquête, se sont adonnés au binge drinking.

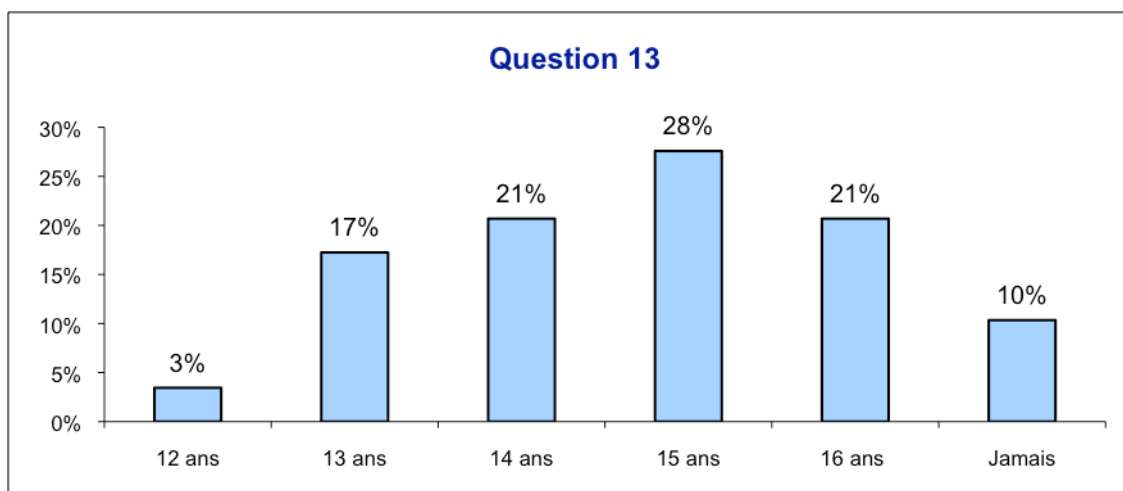
### Consommation de 5 verres d'alcool ou plus (par occasion) au cours des 30 derniers jours, selon l'âge et le sexe (année 2007)

sfa / ispa

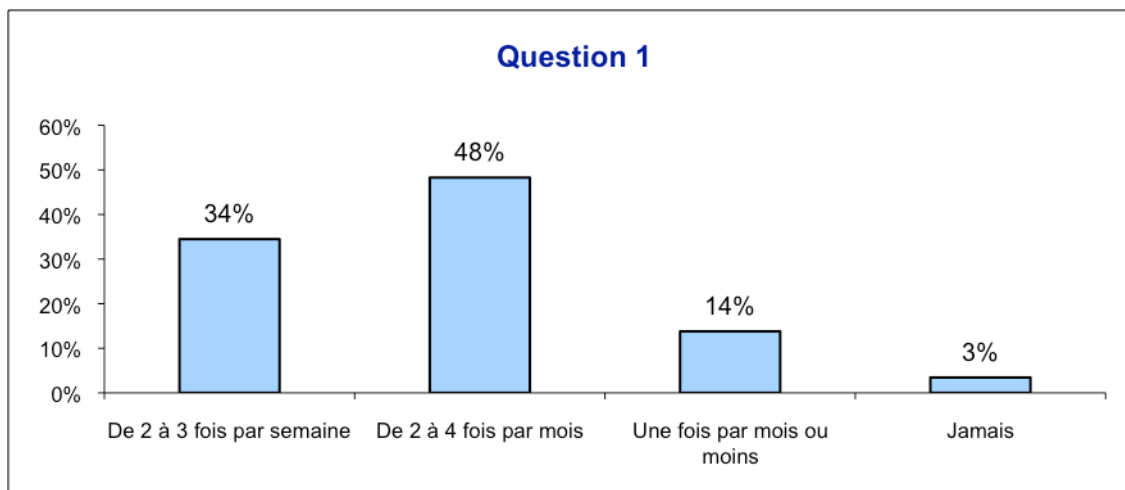


En ce qui concerne les statistiques que nous avons effectués sur une cinquantaine de jeunes du collège Claparède dont l'âge moyen est de 16 ans, on peut constater que certains résultats corroborent avec les statistiques citées ci-dessus.

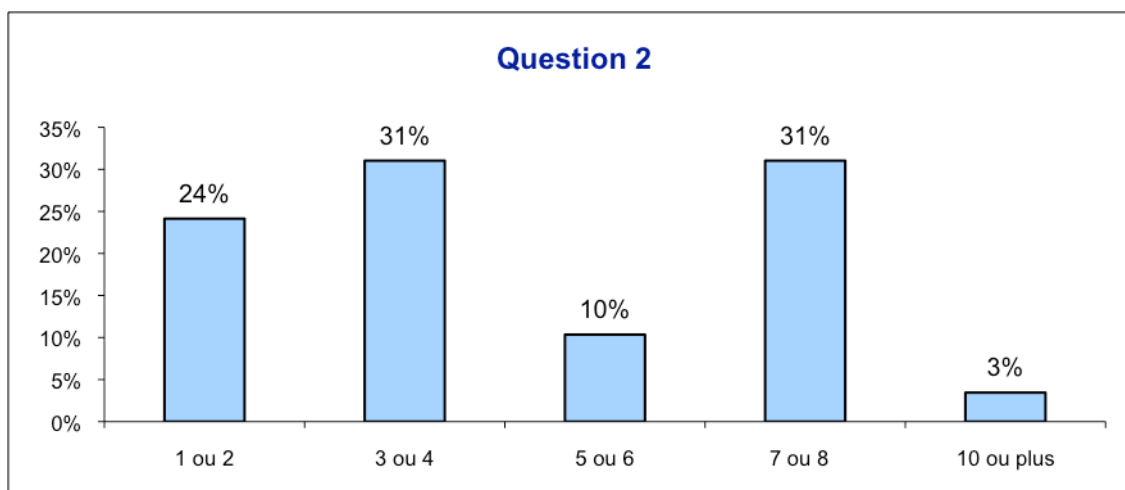
#### 1) Age de la première ivresse :



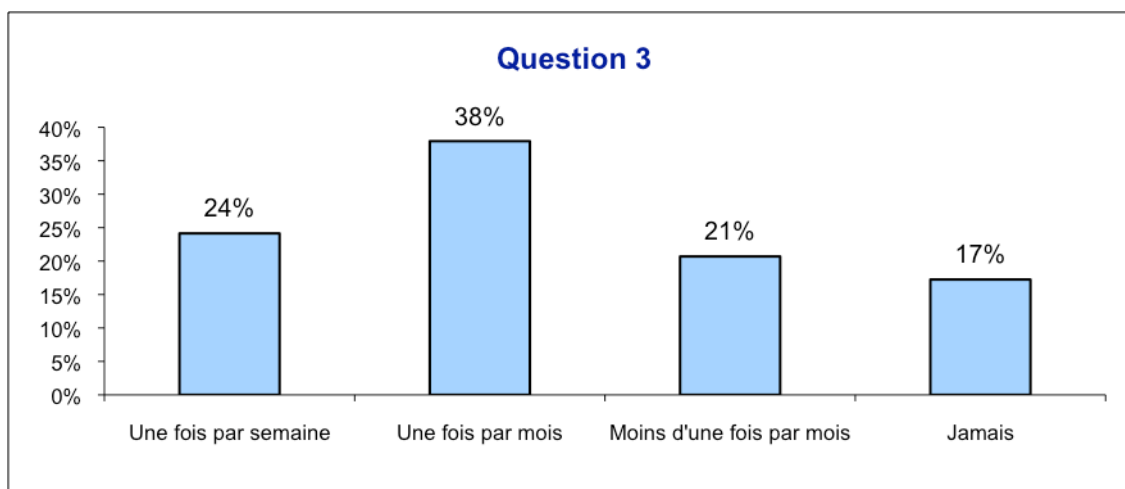
2) Fréquence de consommation d'alcool :



3) Combien de verres contenant de l'alcool consommez-vous un jour typique où vous buvez?



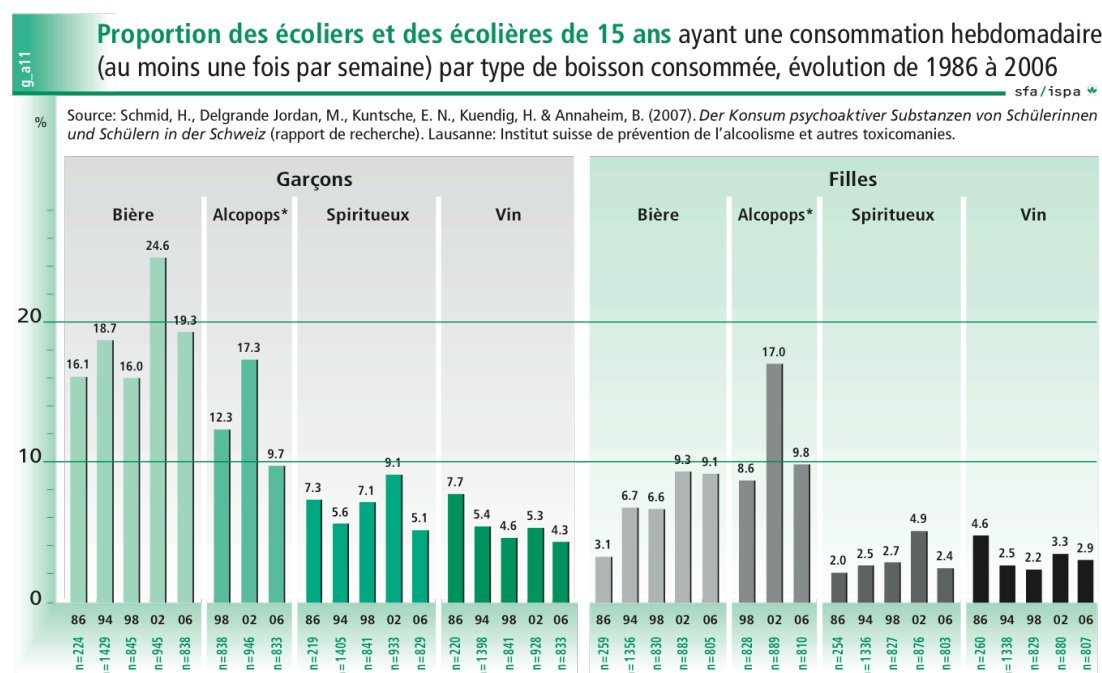
4) Avec quelle fréquence buvez-vous six verres ou davantage lors d'une occasion particulière?



En conclusion, les données récoltées permettent de mettre en évidence le fait que même sur un échantillon nettement plus restreint, ici en l'occurrence 50 collégiens d'un collège Genévois, nous arrivons à des résultats similaires à ceux des études citées plus tôt qui elles se sont faites sur les adolescents de toute la Suisse. Autrement dit même en interrogeant seulement 50 collégiens, ils nous a été aisé de constater qu'une grande proportion d'entre eux boit beaucoup et très souvent.

Que nous disent les statistiques lorsque nous essayons d'analyser les causes et les facteurs de risques possibles qui ont mené à une telle augmentation de la consommation d'alcool chez les mineurs?

Premièrement on voit une corrélation évidente entre l'augmentation de la consommation d'alcool des jeunes et l'émergence sur le marché depuis 1996 d'un nouveau type d'alcool : les alcopops, des boissons très sucrées à base d'alcool fort qui attirent énormément les adolescents, surtout les filles. L'importante teneur en sucre de ces boissons permet de masquer le goût de l'alcool fort, souvent dissuasif pour les jeunes. Accompagné d'un design et d'un marketing très moderne, ces boissons séduisent une tranche des adolescents qui ne buvaient pas ou seulement très peu. En 2002, 17,3% des garçons entre 15 et 16 ans déclaraient boire un alcopops au moins une fois par semaine.



Cependant depuis l'introduction en 2004 d'un impôt spécial sur les alcopops la part des jeunes qui disaient consommer au moins une fois par semaine des alcopops s'est réduit chez les garçons de 17.3% en 2002 à 9.7% en 2006, celle des filles descendait de 17.0% en 2002 à 9.8% en 2006.

Une autre cause potentielle à mettre en relation avec l'augmentation de la consommation d'alcool chez les moins de dix huit ans en Suisse est la simplicité d'accès à l'alcool. Les statistiques de L'ISPA montrent que plus de 90% des mineurs qui ont acheté de l'alcool ont trouvé cela "facile" voir "très facile". Une autre statistique démontre qu'environ un adolescent sur dix a la possibilité d'accéder à de l'alcool au sein du domicile familial sans que ses parents en aient connaissance. L'achat d'alcool dans un commerce ne représente pas un obstacle conséquent aux yeux des mineurs.

Les raisons personnelles qui motivent l'acte de boire de l'alcool en grande quantité doivent également être analysées pour mieux cerner la raison de cette consommation d'alcool chez les adolescents. L'étude HBSC nous permet de classer les motivations de ces jeunes en différents groupes. Il y a tout d'abord les raisons d'ordre sociale, les plus fréquentes, par exemple: «pour mieux apprécier une fête» ou «parce que c'est plus drôle lorsque l'on est avec les autres». Il y a également le groupe des sensations: « parce que j'aime la sensation que cela procure », environ 30% d'entre eux répondent simplement qu'ils boivent de l'alcool dans le but d'être saoul, ils recherchent seulement l'effet de désinhibition de l'alcool et non son goût. En revanche les adolescents qui admettent boire de l'alcool pour des raisons comme «pour oublier mes problèmes» ou «parce que cela m'aide lorsque je me sens déprimé ou nerveux» sont bien moins nombreux.

**Raisons de boire** de l'alcool invoquées par les écoliers et écolières de 15 ans en 2006

Source: Schmid, H., Delgrande Jordan, M., Kuntsche, E. N., Kuendig, H. & Annaheim, B. (2008). *Der Konsum psychoaktiver Substanzen von Schülerinnen und Schülern in der Schweiz* (rapport de recherche no 42, version révisée et actualisée). Lausanne: Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

sfa/ispa

	Garçons (%)	Filles (%)
... pour mieux apprécier une fête	74.9	69.7
... simplement parce que cela m'amuse	64.9	63.3
... parce que c'est plus drôle lorsque je suis avec les autres	64.0	54.0
... pour que les fêtes soient plus réussies	54.1	47.5
... parce que j'aime la sensation que cela procure	50.3	47.3
... pour être soûl-e	33.3	27.6
... pour me reconforter lorsque je suis de mauvaise humeur	23.3	30.7
... pour oublier mes problèmes	17.8	26.3
... parce que cela m'aide lorsque je suis déprimé-e ou nerveux/se	16.6	24.2
... pour ne pas me sentir exclu-e	6.1	5.6
... parce que j'aimerais faire partie d'un certain groupe	5.6	3.8
... pour être apprécié-e par les autres	5.2	3.6

Les principaux facteurs de risques qui poussent les jeunes à boire sont multidimensionnels. Ils sont à la fois biologiques (l'influence de l'hérédité ou encore du tempérament), à la fois psychologiques (méséstime de soi, mauvaise gestion du stress) et à la fois environnementaux (normes sociales permissives envers l'alcool, pauvreté, abus physique). Il est difficile de quantifier l'influence exacte des facteurs de risques biologiques et psychologiques sur la consommation d'alcool des jeunes, en revanche en ce qui concerne les facteurs de risques environnementaux plusieurs études ont pu mettre en évidence les influences que peut avoir le milieu social sur la consommation des jeunes.

Des études sur l'influence du milieu familial montrent qu'entre 26 et 41% des enfants de parents alcooliques le seront également. Il y a également une corrélation entre mauvais traitement parental comme des abus physiques avec l'abus de boisson chez les adolescents.

En contrepartie, l'étude de Simons-Morton et Chen montre que l'investissement des parents dans la vie de l'enfant peut avoir un effet protecteur sur sa consommation d'alcool, soit en agissant directement sur sa consommation, soit en limitant le nombre de ses amis consommateurs.

Des statistiques de d'autres études qui étaient ciblées sur l'influence des pairs, montrent que les filles sont plus sensibles à l'effet de groupe que les garçons, elles sont par conséquent très influençables quant à leur consommation d'alcool. Une autre statistique intéressante montre qu'un bon indicateur pour savoir si un adolescent boit ou fume est de savoir si ses 5 amis les plus proches fument ou boivent.

En définitive, toutes ces statistiques nous permettent de nous faire une idée du taux de consommation d'alcool chez les adolescents ou d'avoir des éléments de réponses en ce qui concerne les influences, les facteurs de risque ou les raisons personnelles qui motivent les jeunes à boire. Malheureusement, elles ne nous donnent que des éléments de réponses et non pas une réponse concrète aux questions que nous nous posons sur l'origine d'un tel phénomène et sur la meilleure manière de le prévenir. Ces statistiques nous permettent surtout de mettre en lumière le fait que le problème de l'alcool et des jeunes est un problème de santé publique complexe car il est multifactoriel, les influences et les causes de cette augmentation de consommation d'alcool en seulement quinze ans sont multiples et propre à chaque adolescent. En fin de compte, aucune recette miracle n'existe pour stopper ce phénomène, ce qui rend compliqué la prévention de ce problème de santé publique.

C'est pourquoi la prévention de l'alcool chez jeunes par le département de l'économie et de la santé (DES) axe principalement ses campagnes de prévention autour d'une statistique simple: « plus la première prise d'alcool est précoce plus les risques sont élevés de développer une dépendance à l'alcool à la vie adulte ». Le DES a donc comme cheval de bataille à sa nouvelle campagne, de centrer ses efforts pour retarder la première consommation d'alcool des adolescents.

### **3) LES CAUSES ET INFLUENCES DU « BINGE DRINKING »**

Tout comme dans le reste de l'Europe, on observe depuis quelques décennies en Suisse une augmentation de la consommation globale d'alcool chez les jeunes. Malgré une légère diminution depuis 2002, un nouveau phénomène prend de l'essor et fait de plus en plus d'adeptes chez les plus jeunes. On parle de biture express traduite de l'anglais « binge drinking ».

Les effets de cette pratique ont, depuis environ 2004, rempli les couloirs des urgences de jeunes patients souffrant d'intoxications aiguës à l'alcool.

Ce nouveau mode de consommation n'est pas facile à analyser et ne trouve pas ses raisons dans une unique origine. Afin de comprendre cette problématique, il nous faudra prendre en compte un ensemble de facteurs tout aussi complexe que ceux qui ont fait de notre société ce qu'elle est aujourd'hui.

Il serait intéressant d'approcher ce problème à trois niveaux. Tout d'abord, ces représentations dans les mentalités et les consciences, puis dans l'environnement quotidien dans lequel nous vivons et finalement en immersion avec les jeunes.

#### *Les représentations*

Les modes ont toujours un pas d'avance sur les mentalités. En effet, les dangers de l'alcool dans l'esprit commun se trouvent plutôt dans la chronicité que dans la consommation aiguë. La cirrhose est réservée à « l'alcolo » du bar PMU. C'est pourquoi la biture du weekend s'est facilement intégrée dans nos mœurs. A une exception près peut-être, celui de l'alcool et du volant. Dans ce domaine-là, les campagnes chocs de prévention réussissent à marquer les consciences, du moins celles des jeunes que nous avons rencontrés. Malgré tout, les accidents de la route restent encore la principale cause de mortalité chez les 15-25 ans.

Voilà un point sur lequel la prévention devrait se recentrer et se concentrer. Les jeunes ne sont pas au clair avec les risques sur le court terme, qu'ils pensent naïvement maîtriser. Cela dit, l'Etat, de même que la prévention, ne sont pas les seuls fautifs. L'entourage et les parents le sont aussi. Les adultes sont très tolérants par rapport à cette nouvelle tendance qui leur semble naturelle à cet âge. Seul leurs enfants dans leur chambre la bouteille à moitié pleine dans la main pourrait les choquer. La plupart d'entre eux n'en mesurent pas les dangers. Ces derniers ne sont inquiétés que par l'image du « poivrot » accoudé au bar. De plus, dans notre société où il faut toujours travailler davantage, les parents manquent de temps pour l'éducation de leurs enfants. Une société dans laquelle il est parfois difficile de s'intégrer comme le soulignait un éducateur social. Les jeunes issus de parents immigrés non-intégrés se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes dans une culture étrangère qui peut échapper au contrôle familial.

Dans notre culture, l'alcool n'est même pas représentatif d'un danger pour la santé et pour cause, deux verres de vin rouge par jour sont même recommandés par nos cardiologues pour les effets bénéfiques apportés au système cardiovasculaire, d'où le décalage. Cela n'a-t-il pas finalement une mauvaise influence sur notre inconscient ? Car en effet, on oublie vite que cette substance crée des addictions.

Les adolescents ne savent plus où en donner de la tête, tirillés par des messages obsolètes et contradictoires.

### *Un environnement favorable*

Pour des jeunes en manque de repères, l'environnement dans lequel ils évoluent ressemble à une « jungle ». Les messages qu'ils reçoivent viennent de toutes parts. Certains l'ont bien compris. La jeunesse se retrouve de plus en plus tôt indépendante mais a-t-elle les épaules suffisamment solides pour résister à toutes ces sollicitations ?

A la question : pourquoi les jeunes se comportent-ils de cette façon ? Certains spécialistes répondent ; parce que nous vivons dans une société de plus en plus individualiste qui perd ses rites de passage. C'est pourquoi certains jeunes qui se sentent consciemment ou inconsciemment abandonnés se les inventent eux-mêmes. La première cuite pourrait en être un.

A un âge auquel la jeunesse est particulièrement sensible et influençable, il est facile d'en profiter. Les grandes marques de spiritueux l'ont bien compris. Malgré une législation relativement stricte, ces entreprises réussissent à détourner les lois et à centrer leur campagne publicitaire sur les jeunes. Ils y mélangent de jeunes gens beaux et sexy, une ambiance festive et bien évidemment leur produit au premier plan. Pour preuve, la dernière publicité télévisée d'une célèbre marque de bière basée à Fribourg. On y voit trois miss suisses en boîte de nuit faire l'apologie d'une bière *sans alcool*.

Les magazines destinés aux adolescents sont remplis d'images dans lesquelles trônent toutes sortes de bouteilles d'alcool. Tous les médias sont envahis et tout particulièrement le préféré des 15-25 ans, internet, où les publicités interdites sur le petit écran voyagent sans contrôle de boîtes mail en boîtes mail à la vitesse du haut débit. Le fait le plus marquant de ce virage dans leur stratégie marketing a été l'introduction des alcopops sur le marché. Ces dernières boissons alcoolisées sont surchargées de sucre afin de masquer le goût de la vodka ou du rhum. Leur vente a été multipliée par vingt entre 2001 et 2002. Mais leur prix étant trop élevé, les jeunes se sont rabattus sur les alcools forts qu'ils mélangent désormais eux-mêmes avec une boisson qui *donne des ailes*

### *Un accès facile*

Mais comment font-ils pour se procurer de l'alcool ? En effet, la vente est interdite aux mineurs. Là encore, on trouve des incohérences. La bière, le vin et le cidre sont proscrits aux moins de 16 ans tandis que les alcools forts le sont au moins de 18 ans. Une nouvelle loi a été votée pour protéger les jeunes, cette dernière dicte l'interdiction de la vente d'alcool après 21 heures. Malgré tout, il n'a jamais été aussi facile de s'en procurer à n'importe quel âge et à n'importe quelle heure.

Un nouveau genre d'épicerie a vu le jour depuis quelques années et poussent désormais comme des champignons. Ce sont dans des lieux comme ceux-là que les mineurs réussissent à se fournir pour autant qu'ils cachent leurs achats dans un sac afin de ne pas attirer l'attention des autorités. Règlerait-on le problème en contrôlant mieux ces quelques échoppes ? Rien n'est moins sûr, l'interdiction ne fait que déplacer l'obstacle. En effet, désormais certains particuliers se mettent même à la vente en allant directement sur les lieux de rencontre des mineurs, comme par exemple les parcs, prisés des adolescents.

## *Un parcours typique*

Il existe différents groupes de consommateurs. Le premier est celui qui consomme de l'alcool que dans de très rares occasions. Le second est celui des amateurs qui aiment déguster un bon repas accompagné d'un verre de vin. Le troisième est celui qui nous intéresse. Il comprend les buveurs du weekend pour qui la fête rime avec ivresse. Le dernier est celui « de boire pour boire ». Chez les mineurs la limite entre ces deux derniers groupes peut être floue.

Le premier verre précédent la première cuite se boit souvent au sein de son groupe d'ami qui s'est réuni autour d'une bouteille. Le premier objectif de cette soirée peut être considéré comme le rituel de passage discuté plus haut. Ce sont ces premières cuites qui se trouvent être les plus dangereuses, celles qui permettront de poser leurs limites de consommation mais qui parfois se terminent aux urgences. D'autres exemples sont inquiétants. Comme on peut le découvrir sur internet, certains internautes se lancent des défis en filmant leurs exploits. Il s'agit de boire « cul sec » des bouteilles d'alcool fort.

La moyenne d'âge des victimes se présentant aux urgences pour une intoxication à l'alcool ou autrement dit en coma éthylique est de 15 ans. De plus, la répartition entre garçons et filles est relativement homogène. Malgré tout, dans la plupart des cas les comas sont des « accidents » et servent de leçons à ceux qui s'en sortent. Une fois ses limites trouvées, le but des soirées change pour la majorité de ces jeunes. L'objectif est dorénavant d'atteindre l'ivresse le plus rapidement possible pour un grands nombre de raisons: faire la fête sans inhibition, aborder les filles avec moins d'appréhension, se libérer des soucis quotidiens, se relaxer et bien d'autres encore...

Comprendre les origines et les raisons d'un phénomène n'équivaut pas à le justifier mais sert à tenter de le maîtriser. Les causes les plus probables sont le manque de communication entre générations, la démission parentale, l'hypocrisie et la mauvaise foi de certaines entreprises, ainsi qu'une jeunesse en manque de repères. La meilleure des solutions serait de combler ces lacunes. Une prévention omniprésente et une information renforcée paraissent être la voie à suivre.



## **4) LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR L'ORGANISME**

Lorsque l'on parle des effets de l'alcool, il serait plus à même de faire référence aux effets de l'éthanol sur notre organisme.

L'éthanol est le composé actif de toute substance « alcoolisée » et s'est lui que l'on dose dans le sang pour dépister le taux d'alcoolisation d'un individu. Ce dosage s'effectue généralement en gramme par décilitre (g/dL). A titre d'exemple, un verre de vin comporte 0,02 g/dL d'éthanol.

### *Comment l'éthanol agit sur notre organisme ?*

L'éthanol est un dépresseur du système nerveux central (SNC) qui a de nombreuses capacités d'interaction avec les messagers chimiques. Les mécanismes d'action sont trop complexes pour être cités précisément, cependant ce que nous pouvons dire c'est que l'éthanol potentialise les effets du GABAa tout en diminuant ceux du NMDA, mais a également des effets positifs sur les système opioïde, cannabinoïde, dopaminergique et enfin sérotoninergique. On comprend ainsi l'exacerbation des sentiments de puissance, « d'état second », de désinhibition et parfois d'hallucination chez l'individu alcoolisé.

L'absorption de l'éthanol par l'organisme n'est pas la même partout. Elle se fait en petite quantité à travers les muqueuses de la bouche et de l'œsophage, en moyenne quantité au niveau de l'estomac et du côlon, et enfin, en grande quantité au niveau de la partie proximale de l'intestin grêle. Celle-ci est augmentée par une faible contenance en protéines, carbohydrates et graisses, ainsi que par une rapide vidange gastrique.

Après absorption d'éthanol dans notre organisme, il ira en grande majorité dans le foie où il sera métabolisé en acétaldéhyde. Seulement 2 à 10 % ira directement dans l'urine, les poumons et les voies de la sudation afin d'être immédiatement excrété.

### *Quels sont les risques d'une intoxication à l'alcool ?*

Aujourd'hui, on considère qu'une consommation supérieure à 2 verres d'alcool par jour augmente les risques de défaillance organique. En dessous, on connaît les vertues de l'alcool sur le système cardiovasculaire, comme la diminution de risque d'athérosclérose par augmentation du HDL-cholestérol (lipoprotéines de haute densité) et des modifications des facteurs de coagulation. D'un point de vue législatif, l'intoxication légale varie entre 0,05 et 0,08 g/dL dans le sang.

Cette mesure reflète simplement les différents effets de l'alcool en fonction de la dose. Voici ci-dessous les effets dose-dépendants :

- 0,02 (1 verre de vin) : diminution de l'inhibition
- 0,08 : diminution des fonctions cognitives et motrices
- 0,2 : perte de la coordination motrice, irritabilité, diminution du jugement
- 0,3 : coma léger, diminution des signes vitaux
- 0,4 : risque de décès

Pour essayer d'être plus précis, on peut distinguer *les risques physiques* et *les risques psychosociaux*.

### **Risques physiques**

- Hypoglycémie (dans les 6 à 36 heures qui suivent l'intoxication)
- Hypothermie
- Convulsions
- Coma
- Pancréatite
- Traumatismes crâniens
- Mort

### **Risques psychosociaux**

- Vols
- Bagarres
- Problèmes avec la police et la justice
- Conflits familiaux et amicaux
- Difficultés scolaires
- Agressions sexuelles
- Accidents de la route
- Relations sexuelles non protégées

Les risques d'une intoxication à l'alcool ne sont pas illusoires, puisque selon les chiffres donnés par l'ISPA (institut suisse de prévention de l'alcoolisme), une sur six querelles avec son partenaire est causée par l'alcool et une personne sur douze affirme avoir eu un accident à cause de l'alcool, chez les 15 à 24 ans.

## *A partir des risques d'une consommation d'alcool au long terme, quels présages pour la nouvelle génération des 15 à 18 ans ?*

Les méfaits de l'alcool au long cours sur le corps humain sont dores et déjà bien connus. Ce qui reste difficile à évaluer c'est la conséquence future d'une consommation précoce d'alcool, dès l'âge de 12 ans.

En plus des problèmes que tout le monde connaît comme les céphalées, les nausées et les vomissements, l'alcool consommé fréquemment et en excès entraîne des troubles du sommeil, une diminution du temps de REM (Rapid Eye Movement) et du sommeil profond. Une baisse de la capacité érectile malgré l'augmentation du désir sexuel est aussi observable. Les troubles anxieux peuvent aussi être attribués à la consommation quotidienne d'alcool même si souvent on pense que l'anxiété est à l'origine de la boisson. Il est évident que tout cela n'est pas très clair et qu'il s'agit dès lors d'un engrenage où l'individu n'a pas la force psychique de s'en sortir.

Les autres complications d'une consommation récurrente d'alcool sont moins fréquentes chez le jeune, mais toutes aussi importantes et non négligeables. L'*œsophagite* et les *gastrites hémorragiques* peuvent être rencontrés chez les individus de tout âge. La *pancréatite* est une complication connue et probablement l'une des plus grave avec 25 cas par an en Suisse à cause de l'alcool. Egalement, 15 % des alcooliques développent une *hépatite* ou une *cirrhose du foie*. Enfin, il a été démontré que l'alcool augmentait les risques de cancer avec le temps. On citera tout d'abord, une augmentation du risque de cancer du sein par un facteur 1,4 avec 1,5 verres/jour ; une augmentation du risque de cancer de l'œsophage par un facteur 1,5 avec 4 verres/jour.

D'autres complications existent, mais restent rares comme les atrophies cérébrales avec déficit vitaminiq (exemple du syndrome de Korsakoff par un déficit en thiamine) ou bien encore les troubles gynécologiques chez la femme comme une aménorrhée, une atrophie des ovaires ou encore une absence de corps jaune avec une stérilité.

Un dernier point touchant les problèmes liés à l'alcool est le développement de pathologies neurologiques. Il est dit qu'environ 5 à 15 % des alcooliques développent des neuropathies périphériques, polynévrites et tremblements. La question qui se pose aujourd'hui concerne les jeunes qui se mettent à boire très tôt de l'alcool. En effet, on pense que plus l'âge de la première consommation est précoce et plus les risques de tomber dans l'alcoolisme et d'avoir des complications augmentent. Les raisons ne sont pas encore connues aujourd'hui, cependant ce que l'on peut dire c'est qu'auparavant on pensait que le développement du SNC était terminé à l'adolescence. Désormais, grâce à la neuro-imagerie, on a pu constater que celle-ci était une période importante dans la maturation cérébrale et cognitive. L'abus d'alcool durant cette période charnière pourrait donc entraîner des déficits cognitifs et de mémorisation par la suite.

Une hypothèse serait alors envisageable : en admettant que les troubles comportementaux et de jugement pourraient entraîner un manque de subjectivité à l'égard l'alcool et une diminution de l'appréciation des risques, cela conduirait ainsi à une consommation moins contrôlée. Cette hypothèse a commencé à être démontrée par un article publié le 26 mai 2009 sur pubmed dans *Psychopharmacology* par Loeber S et Duka T. Cet article concluant sur le fait que l'alcool diminuerait l'esprit de vigilance face aux conséquences néfastes et ainsi contribuerait peut-être au comportement risqué et au *binge drinking*.

Pour l'instant, les études montrent les chiffres cliniques des hospitalisations et la recherche ne nous a pas encore dévoilée tous les méfaits de l'alcool à partir d'une consommation qui se veut de plus en plus jeune. Ce que l'on peut craindre aujourd'hui, c'est une recrudescence du nombre de pathologies liées à l'alcool chez des individus de plus en plus jeunes dans les prochaines décennies qui suivent.

## **5) LA PRISE EN CHARGE D'UNE INTOXICATION AIGÛE**

Comme nous l'avons vu, les risques encourus peuvent être graves en fonction de la quantité d'alcool ingérée, de l'âge de la personne et de la prise concomitante de drogues ou des médicaments. Nous allons énoncer brièvement les grands principes de prise en charge d'une intoxication aiguë à l'alcool.

### *Comment agir face à une intoxication aiguë d'un individu ?*

*Dans un premier temps*, la relève des signes vitaux est primordiale.

Il faut si nécessaire prendre en charge une dépression respiratoire - provoquée par des benzodiazépines ou barbituriques - ou une arythmie cardiaque, ou encore un trouble de la pression artérielle. *Dans un second temps*, une analyse des urines et/ou du sang est nécessaire pour vérifier l'abus de substances complémentaires. *Dans un troisième temps*, rester attentif à l'hypoglycémie, aux problèmes hépatiques possibles et à une acidocétose diabétique est important pour éviter l'aggravation de l'état du patient.

Si la personne est coopérante, la laisser dans un environnement calme se reposer.

Si la personne est très agitée voire proche du coma, il faut l'hospitaliser, la calmer par l'injection ou la prise per os de benzodiazépines (1-2 mg de Lorazépam) tout en se méfiant des effets dépressifs respiratoires et lui poser une voie d'abord veineuse pour la réhydrater avec du sérum physiologique et du glucose pour lutter contre l'hypoglycémie.

### *Quel suivi envisageable pour ces jeunes ?*

L'écoute du pédiatre ou d'un psychiatre doit être possible pour ces jeunes. N'étant pas généralement au même stade de dépendance que les grands alcooliques qui suivent des thérapies de groupe, comme les alcooliques anonymes par exemple, l'information doit être apportée délicatement et individuellement. Le but majeur étant de limiter la première consommation excessive et non l'arrêt de boire. L'existence d'associations pour aider les parents à mieux gérer les problèmes d'alcool de leurs enfants, comme mon-ado.ch, semble aussi être un très bon moyen pour limiter les risques d'une dépendance accrue de l'enfant et apporter une information efficace.

Au plan national, il faut réglementer les publicités sur l'alcool, et il faudrait encadrer les soirées sponsorisées *par les groupes de distribution d'alcool qui favorise l'alcoolisme aigu chez les jeunes...*

## **6) L'ALCOOL EN SUISSE : UN TOUR D'HORIZON**

La législation suisse en matière d'alcool est répartie en deux domaines de compétence. D'une part celui de la confédération qui régit via le droit fédéral le cadre de la vente et de la promotion des boissons alcoolisées dans notre société. Et d'autre part celui des cantons qui via différentes dispositions légales s'occupent de l'application du droit fédéral, ainsi que de la création d'autres lois régissant plus précisément la consommation d'alcool.

Pour ce qui a trait à la vente d'alcools forts chez les jeunes de moins de 18 ans, elle est interdite par la « loi fédérale sur l'alcool ». Cette loi n'ayant pas subi de modification depuis 1932, était jusqu'en 2005, la seule mesure légale au niveau fédéral limitant aux mineurs l'accès à certains alcools. L'ordonnance sur les denrées alimentaires datant de novembre 2005 vint définir plus en profondeur ce cadre, en interdisant la vente de n'importe quelle boisson alcoolisée à un adolescent de moins de 16 ans. Cette disposition a également proscrit toute publicité pour l'alcool visant les jeunes. On constate malheureusement que certaines marques contournent ce problème, par la promotion publicitaire de boissons non alcoolisées, afin d'attirer la jeunesse vers un panel plus large de produits eux alcoolisés.

En nous intéressant à ce qui se passe chez les pays voisins, il est possible de remarquer que la politique suisse concernant les restrictions de vente d'alcool aux mineurs est très proche de celle de l'Allemagne. La France quant à elle vient depuis le 10 mars 2009 d'adopter par une votation à l'assemblée nationale l'interdiction totale de la vente d'alcool aux moins de 18. Le Royaume-Uni qui en plus de la même prohibition, va encore plus loin en pénalisant l'achat d'alcool par des mineurs. Cette approche fait de la politique britannique une des plus stricts et répressive de l'union européenne en matière d'alcool. Malgré tout, les jeunes britanniques font partie des plus gros consommateurs en Europe.

La Confédération a donc la responsabilité de réglementer le commerce de l'alcool. Elle perçoit au passage une taxe sur certaines boissons telles que les bières et les spiritueux. Ces recettes fiscales à hauteur d'environ un demi-milliard de francs par année sont un revenu non négligeable pour l'état. Ce dernier en tant que chef d'orchestre de l'économie nationale ce doit de tenir compte des intérêts en jeu, c'est-à-dire à la fois de la richesse générée par ce secteur, ainsi que des coûts sociaux conséquence de l'abus d'alcool. Dans cette optique, il faut prendre conscience que les gains allant de la production à la vente d'alcool en Suisse s'élèvent à plus de dix milliards de francs par année. Les coûts sociaux sont quant à eux de l'ordre de six milliards et demi de francs. La politique doit donc se tenir garant d'un équilibre entre intérêts économiques, sociaux et la protection d'un peuple à l'égard des méfaits de l'abus de cette substance.

Les politiques et législations cantonales en matière d'alcool sont loin d'être uniformes. En effet, beaucoup de disparités sont à relever. Divers restrictions supplémentaires quant aux cadres légaux de vente, distribution et promotion de boissons alcooliques peuvent être présent au niveau cantonal. Dans ce contexte, Genève, Bâle et Neuchâtel ont été les trois seuls à adopter une restriction temporelle pour la vente d'alcool.

L'interdiction de vente après 21h qui vise à limiter l'accès à l'alcool aux jeunes n'a démontré qu'une efficacité limitée. Sur le terrain, il est possible de constater que la loi est loin d'être respectée par tous les commerçants. Cette dernière ne possédant pas de discrimination concernant l'âge du consommateur n'aide pas à sa popularité. De manière globale, l'interdiction de vente aux mineurs et après une certaine heure souffre d'un manque de sensibilisation et d'un certain sentiment d'impunité de la part des vendeurs.

Des mesures cantonales telles que l'obligation aux établissements de vente, bars, cafés ou autres, d'offrir des boissons sans alcool à un prix plus bas que les moins chère en possédant, sont en vigueur dans la majorité des cantons. Au contraire de la majorité des cantons suisse alémaniques et du Valais, Genève est doté d'une politique de limitation net et prononcée de la publicité liée à l'alcool. Berne et Zurich poussent leur réglementation encore plus loin en prohibant la distribution gratuite d'alcool aux mineurs par des citoyens adultes. Ceci n'est qu'un survol rapide des différentes particularités législatives cantonales, elles ne sont pas statiques et évoluent avec le temps. Certains cantons prévoient de copier les mesures prises par d'autres.

## **7) L'ALCOOL ET SA PREVENTION: UN DOMAINE QUI BOUGE !**

L'augmentation préoccupante de la consommation d'alcool parmi les jeunes est devenue un sujet d'inquiétude nationale. A un tel point, que la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) qui est une entité extraparlamentaire ayant pour but de cerner les déterminants de cette problématique, a en l'an 2000 proposé le premier plan national alcool (PNA).

Le PNA 2008 fut adopté par la Confédération comme un projet établi sur 4 années (2008-2012) aux objectifs bien définis. L'un d'eux étant la diminution significative (de l'ordre de 10%) d'ici 2012 des consommations à risque et des intoxications aiguës chez les jeunes de 15 à 25 ans. Cette volonté d'organiser une politique cohérente et claire au niveau national a été perçue comme une nécessité au vu des récentes données épidémiologiques. Ce plan devrait aussi permettre une analyse économique plus complète du secteur de l'alcool.

A l'heure actuelle, c'est-à-dire au Printemps 2009 le plan se situe à la transition entre les phases de planification et de démarrage. On a pu récemment remarquer que la thématique de l'alcool et la jeunesse s'est fait de plus en plus présente dans l'actualité. Les initiatives étatiques, préventives et communales se multiplient, sans doute dus à ce changement de phases.

La phase de planification avait différents objectifs listés. L'un d'eux étant la récolte active de données par les réseaux existants, notamment dans le cas de Genève par la FEGPA et la FASE. Les données récoltées devront servir à obtenir une vision plus éclairée du phénomène d'alcoolisation de la jeunesse, ainsi qu'à l'amélioration des pratiques préventives.

La protection de la jeunesse étant l'objectif premier de cette phase de démarrage. On devra noter dans les prochains mois, en accord avec cette dernière, une augmentation notable des contrôles policiers dans les établissements servant de l'alcool en vue d'améliorer l'exécution et le respect du droit en vigueur. Une évaluation par cantons sera également entreprise, sans doute afin d'encourager une compétition positive.

Le PNA a vu aux niveaux cantonaux différents plans se créer. En 2007, Genève s'est doté d'un plan cantonal ayant comme ligne directrice de retarder au maximum l'âge de la première consommation d'alcool. Pour se faire, cette initiative devra mettre à profit les acteurs de terrain, tel que les éducateurs hors murs dans une approche plus préventive et centrée sur les dangers de l'alcool, ainsi que les bénévoles dans cette même optique. Ce projet implique également une intensification des stands de prévention dans les événements festifs. Ce PCA vise à une collaboration plus efficace des différents partenaires.

En 2000, l'office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé la campagne « ca débouche sur quoi » dont la participation des communes est centrale. Les communes qui y adhèrent sont motivées à promouvoir un certain idéal concernant la consommation d'alcool. Elles partagent leurs expériences en matière d'approche de la jeunesse et de prévention tout en essayant de mettre en avant la responsabilité individuelle. Il ne faut pas oublier qu'elles sont les premières à faire face aux conséquences néfastes de l'abus d'alcool, elles supportent les coûts engendrés par le vandalisme et la violence qui en découlent. Elles



concentrent leurs efforts dans l'apprentissage des commerçants afin de les sensibiliser à cette problématique de santé. Pour ce faire, elles utilisent des arguments stimulants tels que l'image de l'établissement dans la communauté. Elles cherchent également à acquérir un soutien public dans ce combat de préservation de la jeunesse. Par ce soutien, elles espèrent à long terme pouvoir diffuser les idées de cette campagne jusque dans les foyers des citoyens. Il s'agit là bien sûr d'une tâche s'inscrivant dans la durée et d'un idéal difficile à atteindre. Cette campagne ne vise pas au sectarisme vis-à-vis de l'alcool, mais à instaurer une plateforme de dialogue efficace avec la jeunesse.

Depuis son début dans les années 2000, cette campagne n'a pas réussi à endiguer le phénomène. Elle est surtout connue pour ses affiches montrant des jeunes en milieu festif avec des slogans courts qui interpellent l'attention des passants. Devant cet état de fait, on est en droit de se poser la question de son efficacité réelle. Cette campagne ne souffre-t-elle pas pour le moment d'un manque de suivi populaire dans la diffusion de son message?

La FEGPA est une entité subventionnée par le département de l'économie et de la santé genevois (DES). Elle est comme son nom l'indique, en première ligne dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme. Elle est à l'échelle genevoise le fer de lance de la politique nationale. Elle sert de soutien aux communes en tant que fournisseur d'informations visant à optimiser et coordonner leurs efforts en termes de prévention. La sensibilisation des mineurs vis-à-vis des dangers de l'alcool devant se faire de manière prédominante au cœur du cercle familial, la FEGPA a mis en place une cellule d'information en ligne. Le site [www.mon-ado.ch](http://www.mon-ado.ch) permet d'informer les parents de manière éclairée, ainsi que de promouvoir certaines attitudes à adopter et les limites à imposer. Elle cherche également à informer les médecins de premier recours sur la prise en charge des ados ayant des consommations d'alcool à risque. Ces derniers tendant, souvent par manque d'éclaircissements sur le sujet, à dévaloriser le problème.

La FEGPA est très présente sur le terrain et cherche à s'imposer de manière plus systématique dans le plus grand nombre d'événements sportifs et festifs par le biais d'arcades et de stands d'information. Ces arcades sont un bon moyen d'approcher le public. Elles proposent plusieurs moyens ludique de sensibilisation, tel que des éthylo-tests ou des simulateurs d'alcoolémie (lunettes spéciales reproduisant une vision en état d'ébriété). Elle vise à multiplier les interventions de prévention en milieu scolaire. Elle a également ces derniers temps démarché les communes afin d'aider à mettre en place une politique concertée. La nécessité d'une réglementation concrète et cohérente est indéniable dans le contexte actuel. Ceci passe par des règles plus strictes en ce qui concerne la distribution et la vente de boissons alcoolisées, durant des événements festifs se passant sur les territoires communaux respectifs. Et aussi par la mise en place d'un protocole de gestion des problèmes liés à l'abus d'alcool, lors de ces mêmes manifestations. A l'heure actuelle, les communes qui sont déjà sur le chemin de cette adaptation sont: Carouge, Bernex, Confignon, Meyrin et le Grand-Saconnex.

## **CONCLUSION**

L'effet de mode et l'engrenage au sein d'un groupe d'amis sont probablement les raisons les plus valables du *binge drinking*. La mise sur le marché de boissons *softs* auxquelles ont rajouté de l'alcool, permet aux jeunes de consommer des alcools forts plus facilement qu'auparavant et ainsi en plus grande quantité. La facilité d'accès aux boissons alcoolisées semble encore aujourd'hui un des problèmes majeurs de notre société auquel s'intéresse tout particulièrement nos politiciens, mais il semblerait que les moyens d'action ne suffisent pas encore. Des meilleures campagnes de prévention auprès des plus jeunes devraient sans doute devenir la pierre angulaire de la prévention contre l'alcool dans les années à venir, mais il est resté encore un long chemin avant que les partenaires sociaux et politiques se mettent d'accord sur les méthodes préventives. Sur le plan médical, les conséquences de ce phénomène ne sont pas négligeables et l'appel à une information plus détaillée des risques d'intoxications aiguës, ainsi qu'à une sensibilisation plus efficace devrait commencer à se faire entendre rapidement. Essayer de retarder la première consommation d'alcool chez le jeune représente sans doute aujourd'hui, l'option la plus intéressante...

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Epidémiologie**

[www.sfa-ispa.ch](http://www.sfa-ispa.ch)

Schmid, H., Delgrande Jordan, M., Kuntsche, E. N., Kuendig, H. & Annaheim, B. (2008). *Der Konsum psychoaktiver Substanzen von Schülerinnen und Schülern in der Schweiz* (rapport de recherche no 42, version révisée et actualisée). Lausanne: Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD) en Suisse. *Principaux résultats en 2007*.

[www.fegpa.ch](http://www.fegpa.ch)

### **Causes et influences du binge drinking**

Montserrat Duran, Denis Aladjem, Marianne Caflisch. « Pour la plupart des adolescents l'alcool n'est pas un problème, et pourtant... ». *Paediatrica*. 2009, Vol. 20 : No. 3.

Monique Dagnaud. *La teuf : essai sur le désordre des générations*, Seuil, coll. « H.C. ESSAIS ». 17 janvier 2008.

### **Les effets de l'alcool sur l'organisme**

Montserrat Duran, Denis Aladjem, Marianne Caflisch. « Pour la plupart des adolescents l'alcool n'est pas un problème, et pourtant... ». *Paediatrica*. 2009, Vol. 20 : No. 3.

Loeber S, Duka T. Acute alcohol decreases performance of an instrumental response to avoid aversive consequences in social drinkers. *Psychopharmacology (Berl)*. 2009 May 26.

Marc A. Schuckit. Alcool et alcoolisme. *Harrison principes de médecine interne*. 2006. 372 :2562-2565.

### **La prise en charge d'une intoxication aiguë**

Marc A. Schuckit. Alcool et alcoolisme. *Harrison principes de médecine interne*. 2006. 372 :2562-2565.

### **L'alcool en Suisse : un tour d'Horizon**

[www.admin.ch](http://www.admin.ch)

Markus Theunert. Législation cantonale en matière d'alcool. Dernière modification le 2.2.2009. Dimension : 588 kB, type ppt.

<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/15515.pdf>

[www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)

[http://www.who.int/topics/alcohol\\_drinking/en/](http://www.who.int/topics/alcohol_drinking/en/)

### **L'alcool et sa prévention : un domaine qui bouge !**

[www.admin.ch](http://www.admin.ch)

Anne Lévy. Programme National Alcool 2008-2012 (PNA). Dernière modification le 2.2.2009.

Dimension: 1385 kB, type : ppt.

<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/00598/01163/index.html?lang=fr>

<http://www.diegemeindenhandeln.ch/f/html/index.html>

[www.sfa-ispa.ch](http://www.sfa-ispa.ch)

[www.fegpa.ch](http://www.fegpa.ch)

